



# commune de Walincourt-Selvigny

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation :

13/11/2025

EFFECTIF LÉGAL : 19

EFFECTIF EN EXERCICE : 19

EFFECTIF VOTANT : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, en séance publique ordinaire, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Jérôme MELI, Maire.

**Etaient présents :** Pascal BENGIN – Bruno CASEZ – Alain COYOT – André-Marie FORRIERRE – Laurent HUTIN – Maïté LEFEBVRE – Chantal MAILLY – Jérôme MELI – Agnès PETYT – Michel PETYT – Floriane THIELAIN – Mathieu WARENGHEN – Yves WAYEMBERGE.

**Etaient absents :** Marlène BACQUET – Isabelle GALLOIS – Damien LECOMPTE.

**Ont donné pouvoir :** Aude BOCQUET à Laurent HUTIN – Marie-Françoise DELLOUE à André-Marie FORRIERRE – Christine WAYEMBERGE à Floriane THIELAIN.

**Quorum :** fixé à 10 membres présents, atteint

Secrétaire de séance : Bruno CASEZ

### Objet de la délibération : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET 2025 N°3

#### Numéro de la délibération : délibération 2025-050

Monsieur le Maire rapporte au conseil municipal les dépenses réalisées au chapitre 65 à ce jour, expliquant que la prévision au budget ne sera pas suffisante pour solder l'exercice.

Il propose de modifier les prévisions budgétaires comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Imputation	Montant initial	Modification	Montant final
<b>Dépenses</b>			
<b>011-6068</b>	93 088,85	- 15 000,00	+ 78 088,85
<b>65-65748</b>	90 000,00	+ 15 000,00	+ 105 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>183 088,85</b>	<b>0,00</b>	<b>183 088,85</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal DECIDE par vote à main levée d'accepter les propositions du Maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Résultat du vote : Unanimité : 16 POUR.

Pour extrait conforme,

Fait et délibéré en séance du jour, mois et an ci-dessus mentionné,

Le Maire,  
Jérôme MELI.

Acte rendu exécutoire par sa publication  
et sa transmission en Sous-Préfecture  
de Cambrai le \_\_/11/2025.

Le secrétaire de séance,  
Bruno CASEZ.